REMUS:

REseau Mobile pour les Urgences Sanitaires.

Francis DI-GIORGIO

Le réseau radio ANTARES ne permettant pas son utilisation par les Ambulanciers privés ; ceux-ci vont se doter d'un nouvel outil de communication mobile : RE.M.U.S.

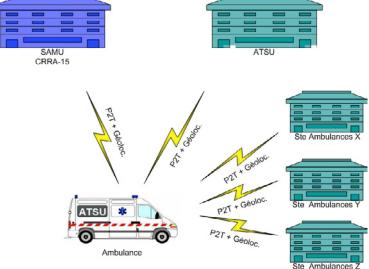
Le référentiel commun « Organisation du secours à personnes et de l'aide médicale urgente », en date du 25 juin 2008, fait notamment du déploiement d'ANTARES un axe stratégique.

Le référentiel commun « Organisation de la réponse ambulancière à l'urgence pré-hospitalière », du 9 avril 2009, prévoit notamment la modernisation des outils d'interconnexion avec les SAMU CRRA-15.

S'il est maintenant bien établis que le réseau radio ANTARES est un outil de communication radio commun aux Pompiers et aux SAMU, comme le furent les réseaux radio S.S.U. 85 MHz, il n'en est pas de même pour ce qui concerne les liaisons entre Ambulanciers privés et SAMU.

En effet ; les Ambulanciers privés utilisaient, jusqu'à présent, les réseaux radio 150 MHz des SAMU pour leurs besoins de communication lors d'interventions urgentes de secours à personnes missionnées par le SAMU. Toutefois ; ces réseaux radio sont de plus en plus vieillissants et promis à une mort prochaine potentielle. Aussi les Ambulanciers privés étant exclus du réseau radio AN-TARES de par leur absence de la liste des utilisateurs autorisés de l'I.N.P.T. (Article 9 de la Loi 2004-811 du 13/08/2004), il leur a bien fallu envisager des solutions de remplacement afin de pouvoir continuer leur missions.

Certains s'étaient donc tournés vers la solution du GSM. Il est vrai que les réseaux GSM offrent maintenant une couverture nationale digne de ce nom et même supérieure à celle de certains réseaux radio, notamment en



matière de pénétration dans les bâtiments (ce qui s'avère très utile lors d'interventions à domiciles). Leur fiabilité s'est également accrue car les phénomènes de saturation de réseau font maintenant partie de l'histoire ancienne.

Toutefois ; leur utilisation par les Ambulanciers privés présentait deux inconvénients :

- L'impossibilité d'appels phonie de groupes, nécessaire pour la recherche optimisée d'un véhicule rapidement disponible ;
- Le fait d'appeler le CRRA-15 par le réseau téléphonique, souvent via le 15, qui avait l'inconvénient et d'encombrer inutilement les lignes d'appels réservées aux patients et de ne pas arriver au bon point d'entré des informations, ce qui pose souvent des problèmes pour le suivi des interventions en cours.

Conscient de la nécessité de s'organiser et d'améliorer leurs prestations, cette profession s'est récemment réunie en Congrès national sous l'égide de la Chambre Nationale des Services d'Ambulances *(CNSA)* et a présenté à cette occasion le projet RE.M.U.S.

RE.M.U.S. à trois objectifs :

- Améliorer les communications avec le SAMU.
- Optimiser la gestion des flottes de véhicules des entreprises d'ambulances privées au quotidien
- Offrir une solution nationale unique et économique.

Pour cela, deux fonctionnalités sont réunies :

- La géolocalisation et la transmission d'états (ou statuts) ;
- La communication phonie par le système Push To Talk (P2T). Dans les deux cas ce sont les canaux data GPRS/EDGE/3G des réseaux GSM qui sont utilisés. De ce fait, il n'y a aucune infrastructure à financer et le déploiement au niveau national est potentiellement immédiat.

Aux détracteurs de l'utilisation des réseaux GSM pour des missions de secours la réponse pourrait être:

• Les canaux « *data* » ne subissent pas le même risque d'une

saturation potentielle comme les canaux dédiés à la téléphonie. Certes, ce n'est pas le « giro / deux tons » du GSM, mais plutôt la « voie de bus ».

• La destruction de pylônes par des tempêtes ou cyclones est rare et les situations vécues ces derniè-

res années ont démontré que ces phénomènes climatiques extrêmes n'ont pas plus épargné les pylônes de réseaux radio que ceux des réseaux GSM.

- Les interventions au quotidien représentent plus de 95% de l'activité du SAP; il ne faut donc pas se polariser sur d'éventuelles situations de crises graves.
- Les situations de crises nécessitent des outils spécifiques.

Côté financier; le coût d'achat cumulé d'un terminal de géolocalisation embarqué à bord des véhicules plus celui d'un portatif P2T est d'environ moitié moins que le coût d'une solution équivalente sur ANTARES. Quand aux coûts de fonctionnement; ils ne sont pas comparables, puisqu'à ce jour aucune information sur le sujet n'est disponible pour le réseau ANTARES.

Déjà les principaux fabricants de Gestionnaires de Voies Radio se sont intéressés à cette solution afin de pouvoir implanter la fonction P2T au sein de leurs équipements et offrir, ainsi, une solution d'exploitation similaire quel que soit le réseau utilisé par le SAMU. Idem pour la géolocalisation, qui pourra donc être exploitée sur des outils cartographiques (SIG) en régulation comme au sein des entreprises d'ambulances.

Les premières mises en services devraient voir le jour très rapidement dans plusieurs départements ; voire d'ici la fin de l'année 2009 pour certains.

Francis DI-GIORGIO Conseiller technique

francis.di-giorgio@digi-com.fr

65